



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

COORDONNATEUR ARTS VISUELS ET PATRIMOINE

Permanent, syndiqué

Ville d'arts, de culture et de savoir, Sainte-Thérèse compte 27 000 habitants. Pôle régional dans la MRC de Thérèse-De Blainville, Sainte-Thérèse jouit d'une notoriété acquise en matière culturelle et d'enseignement de grande qualité. Son redéveloppement urbain autour de la gare entraîne un dynamisme exceptionnel avec l'arrivée de nombreux jeunes entrepreneurs offrant une diversité de commerces de proximité. Son centre-ville communément appelé Le Village se démarque des villes voisines par son histoire et l'harmonisation de son cadre bâti ancien et nouveau.

La Ville de Sainte-Thérèse désire combler le poste syndiqué et permanent de coordonnateur arts visuels et patrimoine au sein du Service de la culture et des loisirs.

Avantages liés à l'emploi

- Régime de retraite à prestations déterminées
- Régime d'assurance collective
- Plusieurs congés payés durant la période des Fêtes
- Banque de congés rémunérés
- Programme d'aide aux employés
- Environnement de travail dynamique et de qualité

Description

Sous l'autorité immédiate du directeur-adjoint, la personne titulaire du poste coordonne et soutient le développement de projets et d'activités pour le service de la Culture et des loisirs. Elle travaillera particulièrement à la planification et la coordination d'activités en lien avec les arts visuels, les métiers d'arts, le patrimoine et la médiation culturelle.

Les projets stimulants qui vous attendent :

- **Des expositions variées;**
- **Un circuit de murales;**
- **L'organisation de la Maison des métiers d'arts de Sainte-Thérèse;**
- **La supervision de projets patrimoniaux;**
- **Et bien d'autres**

Rôles et responsabilités

- Coordonne et supervise des groupes de bénévoles, selon les normes établies;
- Assiste à des rencontres et rédige les comptes rendus;



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

- Assure le suivi et fait le bilan des projets et événements;
- Collabore à la préparation des programmes de publicité d'information et de promotion;
- Supervise le travail du personnel d'animation et participe à leur évaluation;
- Coordonne les horaires des plateaux pour les activités;
- Effectue toutes autres tâches en étroit rapport à son travail, demandées par son supérieur.

Exigences

- Détenir au minimum un DEC en loisirs, en arts visuels ou l'équivalent;
- Posséder au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine des arts visuels, du patrimoine ou de la médiation culturelle;
- Connaître les logiciels de la Suite Microsoft Office;
- Être à l'aise de s'exprimer en public et devant divers publics ;
- Posséder une facilité à communiquer avec l'équipe de travail et avec des publics variés;
- Démontrer de très bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles et le travail d'équipe;
- Faire preuve d'une grande autonomie professionnelle ;
- Posséder une bonne culture générale ;
- Capacité de travailler sous pression avec des échéanciers serrés et posséder une rigueur professionnelle.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Avoir de bonnes connaissances en informatique et une bonne capacité d'apprentissage des logiciels et des outils technologiques.

Horaire 37,5 heures par semaine. Le titulaire du poste doit être disponible à travailler selon un horaire variable (incluant de soirs et de fins de semaine) lors des activités et événements organisés par le service et ce, selon les dispositions prévues à la convention collective.

Rémunération Échelle salariale se situant entre 30,61\$/h et 36,02\$/h, selon l'expérience.

Lieu de travail Hôtel de Ville (6 rue de l'Église, Ville de Sainte-Thérèse)

Pour postuler

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation au plus tard le 20 mai 2024 en ligne : <https://atlas.workland.com/work/38136/coordonnateur-trice-arts-et-culture>

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ce poste, cependant nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

La Ville de Sainte-Thérèse souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.